

Enedis et la FPI Alpes s'engagent pour une simplification des raccordements et le développement de la mobilité électrique

Le 6 février 2019, Philippe Monloubou, Président du directoire d'Enedis et Alexandra François-Cuxac, présidente de la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France (FPI) ont renouvelé leur convention de partenariat visant à améliorer la qualité de service rendu par Enedis aux adhérents de la FPI et à leurs clients.

Lundi 24 juin 2019, Sylvian Herbin, Directeur Régional Enedis Alpes et Olivier Gallais, président de la FPI Alpes déclinent cette convention nationale avec un double objectif :

- Préciser les modalités de mise en œuvre sur les départements alpins.
- Renforcer la coopération entre les deux partenaires en développant les initiatives locales pour répondre aux attentes des promoteurs adhérents à la FPI, à Enedis et à leurs clients.

Simplifier les raccordements

Enedis s'est engagée dans la simplification de ses démarches et dans la réduction des délais de raccordements. Ceci passe par différents moyens, dont notamment :

- L'optimisation de son offre raccordement avec la mise en place d'agences de raccordement électricité.
- Une Convention Réalisation et Remise d'Ouvrages électriques de distribution publique pour chaque opération en vue d'un raccordement collectif.
- Une mise en service groupée pour chaque opération immobilière afin de permettre aux nouveaux occupants de bénéficier de l'énergie à la date convenue entre Enedis et le Promoteur.
- La mise à disposition des adhérents de la FPI Alpes d'un interlocuteur de proximité pour répondre aux questions liées aux organisations d'Enedis et à ses procédures, faciliter les échanges entre les adhérents de la FPI Alpes et les interlocuteurs métiers d'Enedis.

Favoriser le développement de la mobilité électrique

Pour préparer dès aujourd'hui le développement de la mobilité électrique en France, FPI France et Enedis s'engagent à identifier les enjeux partagés sur la mobilité électrique et définir des actions spécifiques. Ils accompagneront aussi les Promoteurs dans le développement d'infrastructures de recharge dans leurs programmes neufs.

A propos d'Enedis Direction Régionale Alpes

Enedis Direction Régionale Alpes est le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 1 250 personnes. Au service de 1,4 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 42 000 kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) dont plus de 60 % en souterrain et gère les données associées. Présente sur 30 sites (Savoie, Haute-Savoie, Isère et Pays de Gex), Enedis investit 250 millions d'euros par an pour sécuriser et développer le réseau électrique.

Acteur majeur du système électrique français, Enedis exerce une mission de service public et mène à ce titre une politique volontariste de développement durable qui répond aux objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte de juillet 2015.

A propos de la Fédération des Promoteurs Immobiliers Alpes

La Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI) Alpes couvre cinq départements (Savoie, Haute-Savoie, Isère, Hautes Alpes et Drôme) et rassemble 36 promoteurs locaux ou issus de groupes nationaux.

La FPI Alpes échange avec l'ensemble des acteurs du secteur de l'immobilier, et notamment les pouvoirs publics locaux, pour favoriser la production de logements collectifs pour répondre aux besoins variés du plus grand nombre de concitoyens.

Ces professionnels ont commercialisé 4100 logements collectifs en 2018 sur l'Arc alpin, ce qui représente 60 % du marché. Les promoteurs de la FPI Alpes participent également activement à la production de logements sociaux dans le cadre de leurs opérations en mixité.

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Enedis
Direction Régionale Alpes
4 Bld Gambetta
73018 Chambéry CEDEX



Catherine OSKARSSON
catherine.oskarsson@enedis.fr
+33 (0)4 79 75 70 56
Dominique CATELLAT
dominique.catellat@enedis.fr
+33 (0)4 79 75 70 06

Fédération des promoteurs immobiliers des Alpes
1, rue Conrad Killian
38950 Saint-Martin-Le-Vinoux
Contact presse : SOGOCOM

Sophie GOMME
sophie@sogocom.fr
04 50 45 69 15
06 61 83 11 95
www.sogocom.fr



enedis.fr



@enedis_alpes



enedis.official



enedis.official



www.fpi-alpes.com



@FPIAlpes